
Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du **comité exécutif** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau, le **lundi 14 décembre 2015** à compter de **18 h**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte-Boucher, et messieurs Pierre Boucher, Steve Kirk et Paul Loyer et Paul Morin, commissaires

Messieurs Bernard Dufourd, directeur général, Fernand Paré, directeur général adjoint par intérim et Patrick Courville, secrétaire générale par intérim.

ABSENCES :

Julie Laberge, directrice adjointe générale, absence motivée

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E012-1512 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

E013-1512 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 OCTOBRE 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que le procès-verbal de la séance tenue le 26 octobre 2015 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 26 OCTOBRE 2015

La Direction générale fait part des quatre (4) avis de suivi de cette séance.

Adoptée à l'unanimité

E014-1512 ENTÉRINEMENT DU MANDAT CONFIE AU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ) POUR L'ACQUISITION DE PNEUS NEUFS, RECHAPÉS ET REMOULÉS

CONSIDÉRANT les économies dont la Commission scolaire des Draveurs peut bénéficier par l'achat regroupés;

CONSIDÉRANT le mandat confié au CSPQ pour un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT que le CSPQ a lancé un appel d'offres public le 24 septembre 2014 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que le contrat débutera le 1^{er} avril 2016 pour se terminer le 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'entériner le mandat confié au CSPQ pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés.

Adoptée à l'unanimité

E015-1512 ENTÉRINEMENT DU MANDAT CONFIE AU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR L'INSPECTION ET L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES SYSTÈMES DE PROTECTION D'INCENDIE ET DE DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a participé au comité du CCSR afin de préparer un appel d'offres public pour l'inspection et l'entretien préventif des systèmes de protection incendie et de dispositifs antirefoulement;

CONSIDÉRANT les économies dont la Commission scolaire des Draveurs peut bénéficier par les services regroupés;

CONSIDÉRANT le mandat confié au CCSR pour un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT que le CCSR a lancé un appel d'offres public le 27 octobre 2015 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Draveurs a mandaté pour le lot 3 (inspection des dispositifs antirefoulement) et le lot 4 (inspection des bornes-incendies);

CONSIDÉRANT que le contrat est d'une durée de deux ans à compter du 1^{er} décembre 2015 avec possibilité de renouvellement de deux ans.

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher d'entériner le mandat confié au CCSR pour l'inspection et l'entretien préventif des systèmes de protection d'incendie et de dispositifs antirefoulement.

Adoptée à l'unanimité

**E016-1512 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-
GATINEAU**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par mesdames Micheline Marcotte Boucher et Marie-France Gagnon (circonscription 8);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 1343 \$ au budget de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E017-1512 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DU VALLON**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Loyer (circonscription 3);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de verser une somme de 242,50 \$ au budget de l'école du Vallon en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E018-1512 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
DEMANDE DE L'ÉCOLE DES TROIS-SAISONS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin de verser une somme de 150 \$ au budget de l'école des Trois-Saisons en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E019-1512 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS ET DE
LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DURANT LA
PÉRIODE DU 28 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2015**

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative recommande le paiement;

CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Monsieur Paul Loyer a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs suivants : 218014, 218015, 218016, 218402, 218403, 218404, 218405, 218406, 218407, 218408, 218409, 218410, 218411, 218412, 218413, 218414, 218415, 218416, 218417, 218418, 218419, 218420, 218421, 218422, 218423, 218424, 218425, 218426, 218427, 218428, 218429, 218430, 218431, 218432, 218433, 218434, 218435, 218436, 218437, 218438, 218439, 218440, 218441, 218442, 218443, 218444, 218445, 218446, 218447, 218448, 218449, 218450, 218451, 218452, 218453, 218454, 218455, 218456, 218457, 218458, 218459, 218460, 218461, 218462, 218463, 218471, 218472, 218473, 218474, 218475, 218476, 218477, 218478, 218479, 218480, 218481, 218482, 218483, 218484, 218485, 218486, 218487, 218585, 218586, 218587, 218588, 218589, 218590 durant la période du 28 septembre au 15 novembre 2015 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 28 septembre au 15 novembre 2015 inclusivement, pour un montant total de 16 212 961,01 \$.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune communication.

DIRECTION GÉNÉRALE

La prochaine approbation de la liste des chèques sera réalisée par madame Dorais-Pagé. Cette dernière conviendra d'un temps de rencontre avec la direction générale.

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le lundi 1^{er} février 2016 à 18 h dans la salle Rolland-Bérubé.

E020-1512 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que la séance soit levée. Il est 18 h 16.

Adoptée à l'unanimité

Patrick Courville
Secrétaire générale intérimaire

Claude Beaulieu
Président